

*Questions orales*

Qui protège ceux qui aiment aller à la pêche aux coques dans leurs moments de loisir? Quand le ministre a-t-il l'intention de contrôler et de protéger les plages de la Colombie-Britannique?

**L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans):** Monsieur le Président, je partage certainement l'opinion exprimée par le député dans son préambule. Je suis heureux qu'il ait pu soulever une question aussi importante concernant les bivalves qu'on trouve sur les plages de la région qu'il représente.

Au cours des trois dernières années, la demande de coques de la Colombie-Britannique a énormément augmenté. L'augmentation de la demande et du nombre de permis de pêche commerciale qui ont été accordés a eu une incidence considérable sur les habitants des plages de la Colombie-Britannique.

Nous mettons actuellement au point de nouveaux règlements qui imposeront des limites quant à la taille des coques et la quantité permise et qui restreindront les activités des pêcheurs de coques, qu'il s'agisse de pêche commerciale ou récréative, de façon à ce que les intérêts du député et ceux de tous les habitants de la Colombie-Britannique soient respectés.

\* \* \*

[*Français*]

### LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

#### L'AUGMENTATION DES COÛTS DE CERTAINS SERVICES—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, en l'absence du ministre, ma question s'adresse à la secrétaire parlementaire du ministre responsable de la Société canadienne des postes.

Monsieur le Président, si vous pensez que les banques exagent en chargeant des frais de service à leurs clients, la Société canadienne des postes gagnerait la médaille d'or pour charger des frais exorbitants aux Canadiens pour leurs besoins postaux.

Comment le gouvernement a-t-il pu autoriser des augmentations de 1,59 \$ à 15 \$ pour des changements d'adresse, monsieur le Président? Est-ce que le gouvernement est en compétition avec les banques?

**Mme Lise Bourgault (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, le député de Saint-Léonard—Anjou oublie de mentionner que pour la première fois depuis la création de la Société canadienne des postes, celle-ci fera des profits et fait actuellement des profits en augmentant substantiellement le service. C'est ce que le député de Saint-Léonard—Anjou oublie toujours de mentionner lorsqu'il parle de la Société canadienne des postes.

[*Traduction*]

#### ON DEMANDE UNE EXPLICATION SUR LA MAJORATION DU TARIF POUR UN CHANGEMENT D'ADRESSE

**M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard—Anjou):** Monsieur le Président, la Société canadienne des postes a accru ses services en livrant le courrier aux superboîtes et en fermant des bureaux de postes ruraux. La Société est pire que les banques. Comment peut-elle justifier que le tarif pour un changement

d'adresse passe de 1,59 \$ à 15 \$? La secrétaire parlementaire peut-elle demander au ministre de comparaître devant le comité permanent de l'administration gouvernementale pour expliquer cette majoration scandaleuse de tarif?

[*Français*]

**Mme Lise Bourgault (secrétaire parlementaire du ministre de la Consommation et des Corporations):** Monsieur le Président, je ne comprends pas du tout que le député de Saint-Léonard—Anjou s'acharne à donner des faussetés.

Il y aura 2 000 nouveaux points de service au Canada depuis que nous sommes entrés au pouvoir, et je peux vous dire que les citoyens et les citoyennes qui sont interrogés sont drôlement satisfaits, monsieur le Président, de ce service et c'est cela que le député de Saint-Léonard—Anjou oublie toujours de mentionner dans ses interventions.

\* \* \*

[*Traduction*]

### LE COMMERCE EXTÉRIEUR

#### L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES DISCUSSIONS AU SOMMET DE TORONTO

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. En discutant de l'accord commercial avec les chefs d'État ou de gouvernement présents au Sommet économique, ou avec leurs représentants, le ministre leur a-t-il dit que l'accord nous empêche d'avoir des exigences sur le rendement comme en ont les Britanniques, qu'il nous interdit de négocier avec les investisseurs étrangers comme le fait la France, qu'il nous empêche d'avoir un système à double prix pour les produits agricoles comme le Japon? Leur a-t-il dit tout ce que nous devons céder?

**M. Shields:** Et que dire du double prix du pétrole?

**M. John McDermid (secrétaire parlementaire du ministre du Commerce extérieur):** Monsieur le Président, de toute évidence, les chefs d'État ou de gouvernement qui ont participé au Sommet en savent plus sur l'accord commercial canado-américain que le député.

**M. Broadbent:** Répondez à la question.

**M. Langdon:** J'attends la réponse du très bien informé secrétaire parlementaire.

#### LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, je voudrais encore une fois poser la question suivante au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. L'Accord de libre-échange n'a jamais été approuvé par la Chambre des communes et les Canadiens eux-mêmes n'ont jamais eu la chance de se prononcer à ce sujet.

Pourquoi le premier ministre du Canada a-t-il tant insisté pour que les chefs d'État et de gouvernement présents au Sommet approuvent cet accord, alors que les Canadiens n'ont pas eu voix au chapitre?